

# Compte-rendu de la séance du 2 avril 2021

A dix-neuf heures trente, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Pascale MONAT, Maire.

**Secrétaire de la séance** : Isabelle LUGNE

**Présents** : Isabelle LUGNE, Christine CANUT, Christian GEORGES, Pascale MONAT, Louis CANUT, Jean-Paul LABOURE, Maurice CHABRE et Huguette DUMAS

**Absentes** : Sylvie VITRANT, Cindy GERARD.

**Excusée** : Maryvonne GEORGES

**Ordre du jour** :

1. Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020,
2. Affectation du résultat,
3. Vote du Budget 2021,
4. Questions diverses.

**1 : Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020 :**

Les membres présents, à l'unanimité, après avoir constaté les identités des valeurs avec les comptes de gestion transmis par la trésorerie, votent et arrêtent les comptes 2020 se résumant ainsi :

Mme le Maire indique que Maryvonne GEORGES a donné pouvoir à Christian GEORGES.

Recettes de fonctionnement :	0.00 €
Dépenses de fonctionnement :	<u>1 147.72 €</u>
Résultat d'exploitation de l'exercice 2020 :-1	<u>1 147.72 €</u>
Résultat d'exploitation 2019 reporté :	<u>1 192.52 €</u>
Résultat d'exploitation cumulé 2020 :	<u>44.80 €</u>

**2 : Affectation du résultat :**

Mme le Maire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- 44.80€ en report à nouveau au compte 002

**3 : Vote du budget 2021 :**

Les membres de la commission, à l'unanimité, votent le budget 2021 qui s'équilibre à 4 345 € tant en dépenses qu'en recettes.

**4 : Questions diverses :**

Mme le Maire indique qu'elle nomme Huguette DUMAS en tant que membre du CCAS.

Louis CANUT explique qu'il serait intéressant de mettre en place dès que la situation sanitaire le permettra une formation premiers secours ainsi qu'une formation défibrillateur.

Le CTG (Contrat Territorial Global) signé entre la CCPU, la CCVAI (Communauté de Communes Val d'Aix Isable) et la CAF de la Loire entre désormais dans la phase opérationnelle. Après la phase de diagnostic et l'élaboration des fiches actions, les actions vont se mettre en place. A St Romain nous travaillons plus spécialement sur l'axe 3 « vivre la ruralité à travers l'habitat et la mobilité ». Sous ce thème les actions à mettre en place consisteront à :

- mettre à disposition des solutions de mobilité ou de proximité,
- créer un observatoire local de l'habitat,
- favoriser le maintien à domicile par l'adaptation des logements.

La séance est levée à 20h30

